



Laissez toujours le couvercle protecteur du panneau électrique fermé pour empêcher la poussière et l'humidité d'endommager les contacts électriques.

Vérifiez votre panneau électrique une fois par année pour vous assurer qu'il n'y a pas de surchauffe ou de disjoncteurs endommagés.

Si votre panneau électrique dégage une chaleur anormale, fermez le disjoncteur principal et contactez un électricien.

MRCdes

Maskoutains

Ne jamais peinturer votre panneau électrique car la peinture en affecte l'isolation.

Si vous emménagez dans un nouveau logis, vérifiez l'état général du panneau (il ne doit pas y avoir de rouille ou de trace d'un incident antérieur).

Si un disjoncteur saute dans votre panneau électrique, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur le circuit. S'il n'y a pas de raisons apparentes, faites-le inspecter par un maître électricien.

Vous devez toujours maintenir un espace libre d'un mètre autour des panneaux électriques et le chemin pour s'y rendre doit être dégagé pour en faciliter l'accès aux pompiers en cas d'intervention.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains Marie-Eve Leduc, T.P.I.

Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127 prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca

